

undefined - jeudi 11 avril 2024

Actu locale | Pays des Couleurs

CREYS-MÉPIEU

Réserve des étangs de Mépieu : le comité consultatif a fait le point

Suzanne Berger



La réunion réunissait élus, associations et sociétés. Photo Le DL/Suzanne Berger

Les différents acteurs concernés par la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu se sont réunis pour revenir sur les actions menées en 2023 et faire le point sur l'état de la faune et la flore.

Lundi 8 avril, Raphaël Quesada, directeur de Lo Parvi (association de protection de la nature et de la biodiversité), avait programmé la réunion du comité consultatif de la Réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu.

Cette réunion avait lieu à la mairie de Creys-Mépieu avec des représentants de tous les organismes et entités intéressés par la gestion de cette réserve : Raphaël Quesada et Alexandre Gauthier pour Lo Parvi, Nathalie Péju, conseillère régionale et maire de Porcieu-Amblagnieu, Olivier Bonnard, conseiller départemental et maire de Creys-Mépieu, Sandrine Zante pour la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Joanny Piolat, technicien départemental, Cécilia Pozzo pour la Région, Charles Lemaître et Pierre Antoine pour la société Vicat, Jean-Marc Blanc, président de l'Acca du village, et Yves Rozier, entomologiste pour l'Entente interdépartementale pour la démoustication.

Raphaël Quesada a présenté un diaporama qui détaillait les actions menées à bien en 2023, dans les opérations de surveillance ou de gestion de la réserve, qui est composée de plusieurs étangs : le grand étang, l'étang Barral, l'étang de la Fulye, l'étang Tourbière de Marterin, ainsi que plusieurs marais, comme l'Ambossu.

Autant pour les fleurs que pour les insectes, les amphibiens ou les mammifères, il y a quelques disparitions d'espèces, comme les batraciens, à cause du réchauffement climatique et de la sécheresse, mais bien plus d'apparitions de nouvelles espèces comme la grande cigale ou encore des libellules.

Pour certaines évolutions, le temps se compte en dizaines d'années. Il aura fallu quarante ans pour que les nénuphars blancs couvrent la moitié de l'étang de la Fulye.

Sur la base d'un budget annuel de 95 800 €, la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu est financée pour les deux tiers par le conseil régional et pour le reste par la société Vicat. En 2024, le nombre d'actions de surveillance et de gestion sera doublé par rapport à 2023. Par exemple, l'étang Barral sera vidé le 28 novembre.